

Curiosités et Monstruosités Naturelles dans le Massif de Fontainebleau

« Le beau est toujours bizarre »

(Baudelaire)

Par Jean VIVIEN

Ancien Président des Naturalistes
de la Vallée du Loing
et du Massif de Fontainebleau

En parcourant à pied le remarquable massif fontainebleaudien, soit en suivant allées, layons ou sentiers forestiers, soit en louvoyant à travers halliers, taillis ou futaies, l'attention du flâneur amoureux du calme et du charme indicibles des grands bois est parfois alertée par la découverte surprenante, mais toujours agréable, de curieuses anomalies ou monstruosités dont la bizarrerie défigure souvent le port habituel de certains arbres.

C'est le cas de ces « mariages » — plus ou moins consommés — que sont les greffes naturelles entre branches ou troncs de sujets de la même espèce, ou plus rarement entre genres différents.

Quelques autres n'ont pas hésité à pousser la fantaisie jusqu'à s'implanter sur une roche et à y prospérer souvent d'une manière impensable et inattendue; leurs racines, semblables à d'énormes reptiles, profitant de la moindre fissure, cherchent inexorablement à fuir et s'enfoncent dans le sol pour permettre à l'intrus de vivre normalement sur ce siège imprévu qui ne semble pas, à première vue, le gêner considérablement : ce sont les « arbres assis » ou « à cheval ».

D'autres sont ornés d'inquiétantes boursofflures, les loupes ou brogues, qui apparaissent beaucoup plus spectaculaires que néfastes pour leur support.

Plusieurs de ces curiosités ont connu la célébrité vers la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième, et nombre de nos contemporains en ont encore bonne souvenance.

C'étaient les « FRERES-SIAMOIS », deux Hêtres de la Tillaie, réunis par un bras horizontal à six mètres environ du sol; ils disparurent, écrit Lucien Weil, une dizaine d'années avant la tourmente de 1914 (photo n° 2).

Ce même chroniqueur local décrit dans le Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing (1935), deux Hêtres morts depuis fort longtemps dont les troncs étaient accolés à quelques mètres de distance au-dessus de la terre. Ils se dressaient à proximité des « Frères-Siamois », presque à l'intersection de la Route du Bouquet du Roi et d'un sentier Denecourt. Ils avaient été baptisés « MILLIE-CHRISTINE ».

Au bord de la Route Baudrillart, presque à l'angle de la Route de la Tour-Denecourt se voyait encore il y a quelques années le « HETRE DU PRE-LARCHER » dont plusieurs de ses tiges étaient réunies de curieuse manière. Il périt victime d'une violente tempête.

Dans la Vente-des-Charmes, sur le tracé de l'actuel sentier Denecourt/Colinet n° 7, à peu de distance du célèbre « Chêne Jupiter », on pouvait admirer « le CHENE-CHARME », heureuse réalisation naturelle de l'opération connue des horticulteurs sous le vocable de greffe par approche : une branche du Charme traversait le tronc du Chêne, son voisin. On voit toujours *in situ* l'entourage de pierres calcaires qui mettait en valeur cette association végétale digne d'intérêt (photo n° 1).

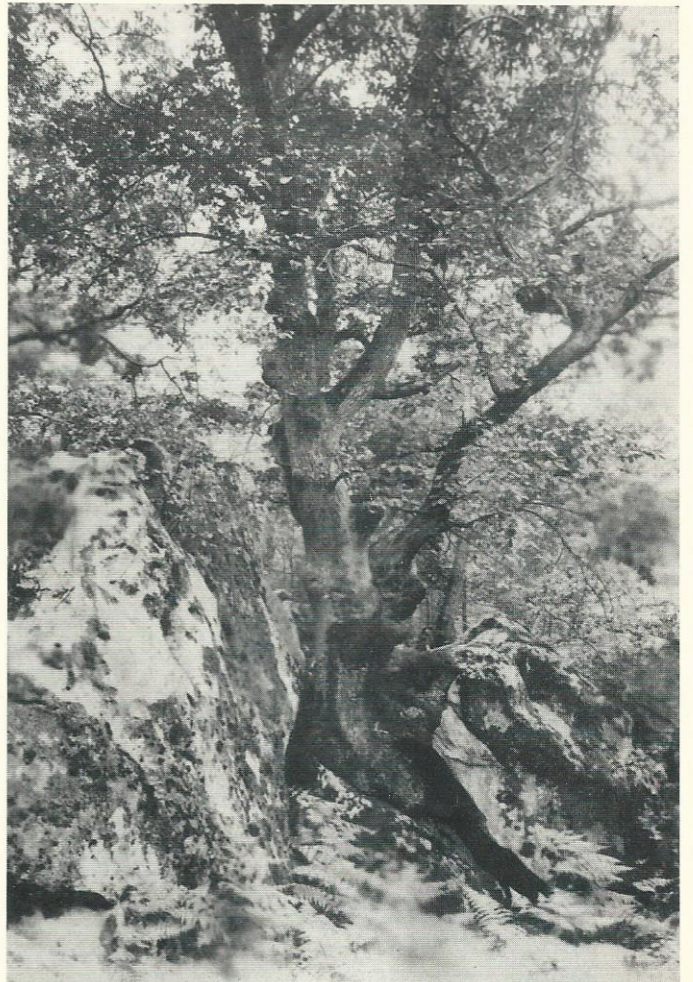
En bordure de la Route de la Fontaine, peu avant la « Chaise-Marie », à main droite en gravissant la pente, au sortir de l'ancien sentier-promenade venant du « Charlemagne », dominant la « Vallée-de-Roncevaux », existait, il y a plus d'un quart de siècle, « l'ARBRE A CHEVAL », ainsi baptisé par le premier Sylvain dans ses Indicateurs de Fontainebleau. Seule la lettre « I » subsiste sur le socle gréseux sur lequel le Hêtre était installé.



1



2



3

4



5



6



7



Très rarement on se trouvait en présence d'un arbuste ayant élu domicile sur les branches d'un arbre-support d'une espèce évidemment autre que la sienne.

C'était le cas de « l'ARBRE-FLEURI » et du « CHENE DU HOUX ».

Celui-là était un Hêtre de la Gorge-aux-Loups sur lequel croissait une Epine noire ou Prunellier. Il était l'ornement de « l'Oasis des Parisiennes ».

Dans le Gros-Fouteau, au sein des Réserves Biologiques actuelles, un Houx végétait au milieu des branches très élevées d'un Chêne, voisin du « Pisanò », ce dernier toujours sur pied, inclinant dangereusement sa rugueuse et vieille écorce de 5,20 mètres de circonférence « qui rappelle la « Tour de Pise et son architecte » (Denecourt/Colinet).

Je crois me souvenir que de son vivant le « Charlemagne » hébergeait aussi un Bouleau sur la plus grosse de ses branches.

Tous deux ont disparu avec les lustres passés. A notre connaissance, il n'en existe plus aujourd'hui.

Maintenant passons en revue les diverses curiosités dont nous avons vérifié ou découvert l'existence, avec indication non seulement de l'identité de l'espèce intéressée, mais aussi de leurs principales coordonnées permettant de les situer avec précision : canton, n° de parcelle, route, sentier, etc.

Ce sont surtout les Hêtres et les Chênes qui nous fournissent le plus grand nombre d'exemples; ensuite viennent de très loin les Charmes et les Pins, puis, cas unique, l'Erable champêtre.

ARBRES SOUDES

A) *Espèces semblables.*

a) *Hêtres.*

Parcelle n° 5. — Sur le versant nord de la Butte-du-Montceau, Route du Martinet, deux arbres soudés à deux endroits, formant « lucarne » (photo n° 4).

Parcelle n° 102. — A la base du Mont-Fessas, entre le sentier n° 7 et la Route du Plessis-Mornay, un bouquet de Hêtres à 4 tiges dont deux sont intimement mariées.

Parcelle n° 229. — Dans la Plaine des Ecouettes, en bordure du sentier n° 15, à 300 mètres de la Route de la Meute, un jeune Hêtre dans le tronc duquel s'est logé celui d'un baliveau voisin; ce « jambage » semble lui servir d'arc-boutant (photo n° 5).

Parcelle n° 253. — Près du Rocher Richard-Lenoir, que contourne l'ancien sentier-promenade du Grand Mont-Chauvet, se remarque un vieux Hêtre dont le tronc et les branches se sont mêlés.

Parcelle n° 262. — Sur l'ancien sentier Dene-court venant de la Mare des Ligueurs et plongeant dans la Vallée de Rachel, avant d'atteindre la Route des Accords, dans les sauvages Gorges de la Solle, se dressent deux « Frères-Siamois » : un bras horizontal les relie à une dizaine de mètres du sol.

Parcelle n° 262. — Dans le Bocage de la Solle, à la base du Mont-Jussieu, sur l'ancien sentier parallèle à la Route d'Amélie, deux vieux arbres « Frères-Siamois », voisins de la ruine (le « Vandamme » signalé autrefois par une étoile bleue).

Parcelle n° 382. — Dans le canton de la Butte-à-Guay, pas loin de la Route Tournante du Fort-des-Moulins, sur le bord même du sentier n° 2 dit des « Quatre-Fontaines », c'est encore un Hêtre à « jambage » qui retient notre attention; nous nous trouvons en présence du même phénomène signalé dans la parcelle n° 229 ci-dessus (photo n° 6).

Parcelle n° 727. — Dans les Ventes-Alexandre, Route de la Gorge-aux-Néfliers, ce sont des branches qui sont soudées à leur tronc initial.

Parcelle n° 732. — Dans les Monts-Girard, sur la Route du même nom, voici deux arbres reliés par une branche pénétrante.

Parcelle n° 774. — Dans les Ventes-Cailot, à l'intérieur de la futaie que longe la Route des Hautes-Plaines, deux Hêtres accolés à deux endroits, formant « lucarnes ».

Parcelle n° 855. — Dans le Rocher Canon, la Route de la Femme coupe le sentier n° 12 près du groupe rocheux baptisé « Le Forum »; ombrageant l'un des plus beaux de ces grès, un Hêtre présente un mariage de deux de ses branches formant « lucarne ».

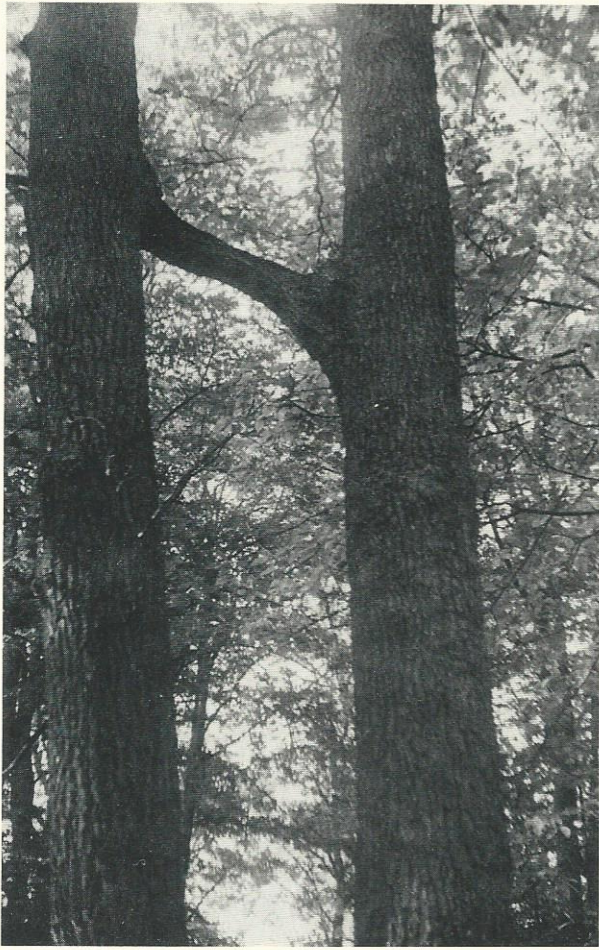
Parcelle n° 875. — Dans les Monts-de-Fays, à l'intersection des Routes du Vautrait et de la Vallée-Creuse, une cépée de Hêtres à quatre tiges dont trois sont solidement soudées entre elles, la première avec la deuxième, celle-ci avec la troisième (photo n° 7).

b) *Chênes.*

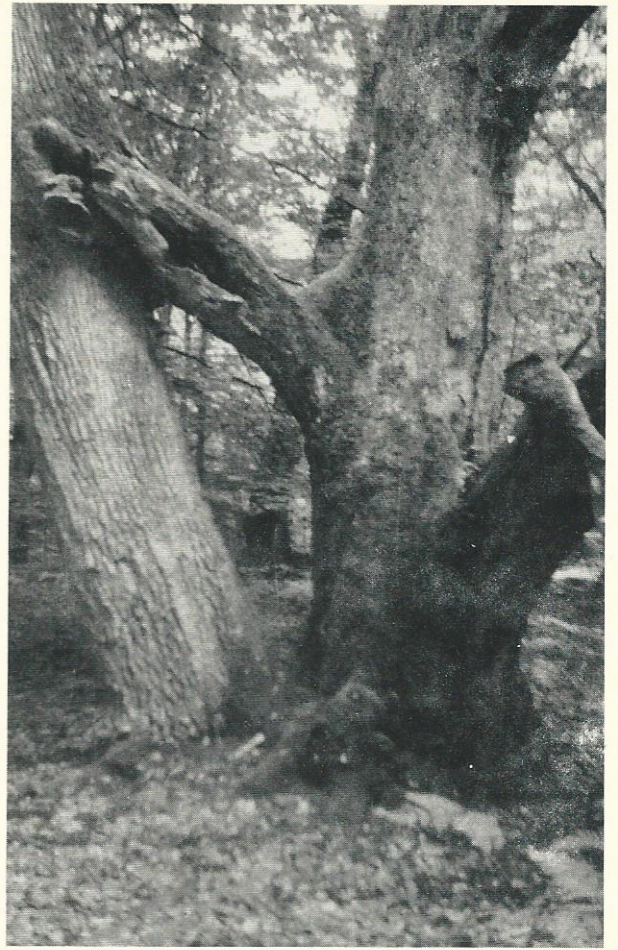
Parcelle n° 14. — Près du Carrefour du Grand-Jarrier, sur la Route du même nom qui se dirige vers le Mont-Andart, deux Chênes se relient à un mètre du sol.

Parcelle n° 62. — Sur la butte de tir du Mont-Merle, près de la route du même nom, l'on peut voir, à peu de distance l'un de l'autre, deux

8



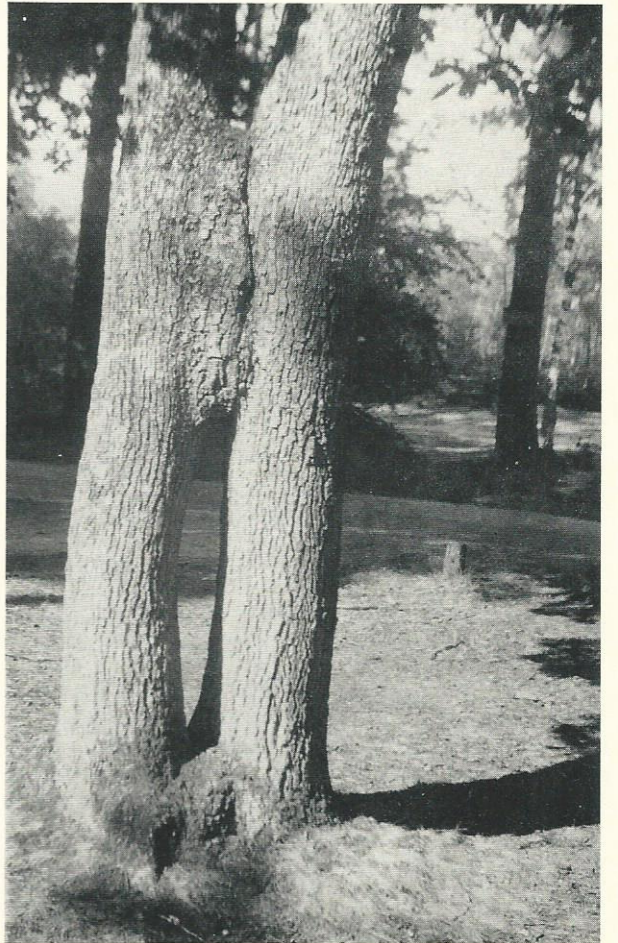
9



10



11



groupes de Chênes à double tige dont l'un présente deux importantes soudures et l'autre trois, la troisième étant assez éloignée des deux premières.

Parcelle n° 219. — Au cœur du Petit-Rocher, dans la Plaine Saint-Louis, sur le circuit-promenade n°, 12, se remarque aisément le double fût d'un Chêne qu'un bras d'un mètre de longueur réunit à environ un demi-décamètre de sa base; cette curiosité est citée dans le Guide des Sentiers de Promenades édité par la Société des Amis de la Forêt de Fontainebleau, 3^e édition, p. 70. Jean Loiseau en a d'ailleurs fait un croquis rapide dans son tome II du « Massif de Fontainebleau », édition de 1970, p. 73 (photo n° 8).

Parcelle n° 266. — Parmi les vieilles écorces qui peuplent encore le Nid-de-l'Aigle, signalons un vieil arbre à double tronc; l'un d'eux se joint à l'autre par un bras presque horizontal à deux mètres de hauteur (groupe « Frères-Siamois ») (photo n° 9).

C'est la parcelle où jaillit, en bordure de la Route Adélaïde, le fameux Bouquet du Nid-de-l'Aigle, cépée de cinq tiges dont deux sont reliées par un bras d'un mètre de long.

Parcelle n° 274. — Le long de Route de N.-D. de Bon-Secours, à quelques centaines de mètres de la Maison Forestière de la Vallée de la Chambre, on remarque un Chêne à double tige se mariant à deux reprises, laissant entre elles une lucarne ovalisée.

—Parcelle n° 377. — Près de la Route de la Madeleine, à peu de distance du Carrefour dudit, se dresse un Chêne à triple tige dont deux se soudent à deux places.

Parcelle n° 525. — On peut voir également dans les Ventes-Héron, aux abords immédiats de la Route de la Paison, un arbre dont les deux tiges se sont unies en formant un épais bourrelet ligneux.

Parcelle n° 541. — Deux Chênes, au bord de la Mare-aux-Fées, ont soudé leurs troncs (« lucarne »).

Parcelle n° 711. — Sur le parcours de la promenade n° 6 qui serpente à travers les Gorges d'Apremont, à la sortie du Défilé des Mastodontes, deux Chênes échappés d'un antre rocheux, tous deux assez rabougris, ont marié à jamais leurs destinées (photo n° 10).

Parcelle n° 725. — Dans les Monts-Girard, près des Routes du Cul-de-Chaudron et de la Gorge-aux-Néfliers, un bourrelet s'est formé entre les troncs de deux chênes soudés à faible hauteur, avec production d'une étroite ouverture (photo n° 11).

Parcelle n° 876. — Nous notons dans les Monts-de-Fays, sur la Route du Boutoir, les deux tiges du même arbre fortement soudées à deux places successives (« lucarne »).

Massif des Trois-Pignons. — Parmi les Chênes assez mal venus de la Vallée d'Arbonne, nous en avons remarqué deux dont les troncs étaient mariés.

c) *Charmes.*

Parcelle n° 51. — Dans le Petit Mont-Chauvet, à la base du Mail d'Henri IV, sur la Route d'Occident et le tracé du Sentier de Grande-Randonnée, poussent trois Charmes — dont deux morts sur pied — l'un d'eux est relié à son voisin par un bras de 70 cm, à l'exemple des « Frères-Siamois » (photo n° 12).

Parcelle n° 242. — S'échappant d'une profonde excavation rocheuse en limite du parking du Carrefour de la Belle-Croix, un bouquet de Charmes présente un mariage de deux tiges, laissant entre elles une « lucarne ».

Parcelle n° 262. — C'est encore la soudure entre branches dans une touffe de Charmes que l'on peut voir près de l'intersection de la Route de la Fontaine Sanguinède avec celle des Ligueurs.

Parcelle n° 266. — Dans les Rochers du Mont-Ussy, près du sentier conduisant à la Fontaine du Mont-Chauvet, un gros et vieux Charme présente un assemblage de rameaux dont certains réunis à plusieurs endroits.

Parcelle n° 305. — Parmi les innombrables bouquets de Charmes qui peuplent en majeure partie cette parcelle de la Plaine de Sermaise, au bord de la Route Napoléon, deux jeunes arbres de cette espèce se sont intimement et définitivement scindés à un mètre environ de leurs bases, le plus faible paraissant conforter le plus fort.

Parcelle n° 541. — Près de la Mare-aux-Fées, une ancienne cépée avec deux des différents troncs reliés par un bras presque horizontal.

Parcelle n° 667. — Sur une des rives de la Mare-du-Parc-aux-Bœufs, un arbre dont les branches tortueuses sont accolées ou soudées.

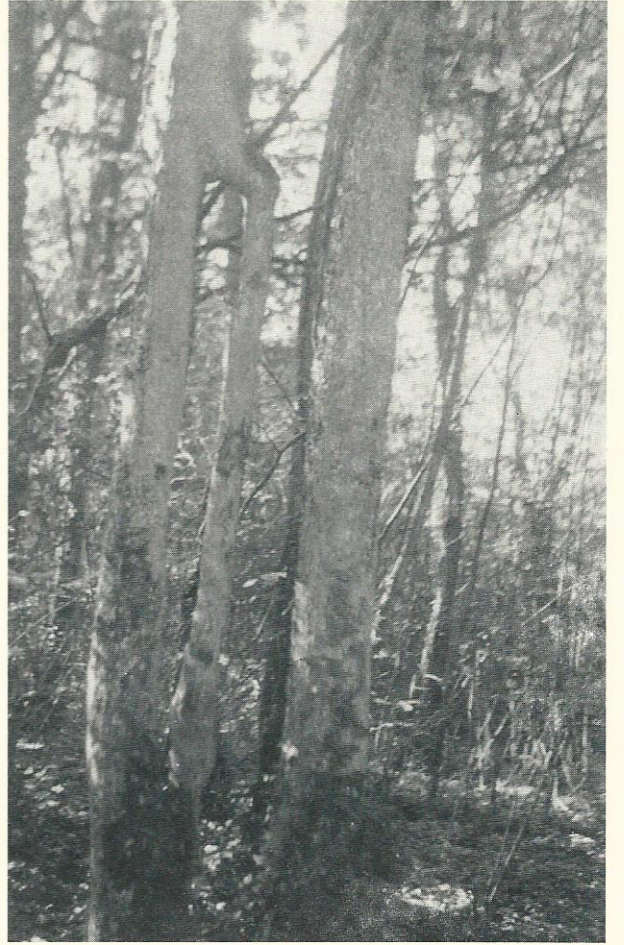
d) *Erable.*

Parcelle n° 10. — Sur le chemin en bornage des Bélébats d'Avon, croît un Erable champêtre à l'aspect particulièrement original : un rameau part du maître tronc à peu de distance de la base et le rejoint à 1,50 mètre plus haut pour former une anse rappelant celle d'une élégante aiguière (photo n° 13).

12



13



14



B) Genres différents.

Parcelle n° 32. — Dans le canton de la Mare-des-Pressoirs, le long de la Route de Cheysac, il est possible d'observer avec étonnement deux groupes d'arbres peu éloignés l'un de l'autre comprenant chacun un Hêtre serrant de très près un Bouleau; à noter toutefois que la soudure n'est pas parfaite.

Parcelle n° 201. — A peu de distance du Carrefour du Berceau, canton du Mont-Gauthier, sur la Route de Fay à Bois-le-Roi, un Chêne et un Hêtre ne forment qu'un seul tronc à leur base; le Chêne, encore solide, porte un départ de loupe, tandis que son camarade est mort, livré à la voracité des insatiables larves d'insectes.

Parcelle n° 263. — Sur la platière de la Croix-d'Augas, presque à la rencontre de la Route de l'Abbé Guénéé avec la Route Forestière de la Butte-aux-Aires, se remarque un énorme Châtaignier à double tige de 3 mètres de circonférence; sa base écrase et engloutit en partie celle d'un Hêtre (0,65 m de cf.) qui paraît bien chétif auprès de son imposant voisin.

Parcelle n° 266. — Dans les Rochers du Mont-Ussy qui s'étagent du Carrefour du Nid-de-l'Aigle vers celui de Philibert-Guinier, sur le circuit Denecourt aux marques abandonnées, un Hêtre s'appuie sur une roche contre laquelle le pousse un Chêne soudé à lui en deux endroits superposés.

Parcelle n° 324. — En parcourant la Promenade de Samoïs récemment aménagée par l'Office National des Forêts, dans le Bois-la-Dame, à proximité du fleuve, on découvre un Charme dont l'union avec l'un des troncs d'un Robinier faux-acacia à double tige est franchement insolite.

Parcelle n° 754. — Dans les Réserves Biologiques du Chêne-Brûlé, à quelques mètres en retrait de la Route Céleste, un très vieux Chêne supporte encore le tronc ruiné d'un Hêtre mort, retenu désespérément par deux solides et larges ventouses.

ARBRES « ASSIS » OU « A CHEVAL »

Le plus connu et le plus remarquable de ces arbres installés sur un ou plusieurs rochers, c'est sans conteste le « CHENE DES FEES ». Quoique bien marqué par les ans et le temps, on peut l'admirer dans la parcelle 264 des Rochers du Mont-Ussy, à peu de distance de la Route du Nid-de-l'Aigle, sur un méandre du circuit-promenade n° 1 (photo n° 3).

Dans un de ses Guides, Denecourt nous en fait une description pittoresque dans le style

ampoulé qui lui était si familier : « ...le Chêne des Fées, la merveille des curiosités végétales de la forêt. Ne dirait-on pas qu'un pouvoir magique a présidé à sa croissance ? Cet arbre, vigoureux et touffu, semble n'avoir ni souche, ni racines. Son tronc, comme un fût de colonne dressé sur un socle, pose tout entier sur une roche, dont la surface est lisse et très inclinée; on croirait qu'il va glisser sur cette pente; mais les fées qui le protègent l'ont soudé à une roche voisine qu'il envahit progressivement, au moyen d'une énorme excroissance d'écorce et d'aubier dont il enveloppe la partie saillante du bloc, comme s'il voulait l'engloutir et l'absorber tout entier dans son tronc. »

Notre forêt en recèle de nombreux exemples dont nous indiquerons les plus représentatifs.

Parcelle n° 32. — Dans l'angle formé par la Route de l'Alouette et celle de la Mare-des-Pressoirs (canton du dit), se dresse sur une grosse roche un Hêtre de 1,50 m de circonférence.

Parcelle n° 33. — En suivant les méandres du circuit n° 10 qui gravit les pentes du Mont Louis-Philippe dans le rocher d'Avon, précédant le rocher qui porte l'inscription relative aux méfaits du verglas 1879-80, s'élançait vers le ciel et la lumière un magnifique Pin maritime de 2,50 m de circonférence, vaillant rescapé de ce cruel hiver; il repose sur une petite roche qu'il écrase de sa masse puissante et racée aux rouges rhytidomes largement imbriqués.

Parcelle n° 55. — Sur la banquettes de l'aqueduc qui sépare la Route de Médicis du chemin entretenu par la Ville de Paris, au pied du Rocher Bouligny, une roche est enfourchée par un Pin sylvestre de taille moyenne dont les racines enserrant étroitement sa monture.

Parcelle n° 239. — Dans la Plaine des Ecouettes, en bordure de la Route de Luxembourg, on peut admirer un solide Hêtre enserrant en ses griffes énormes une dalle gréseuse.

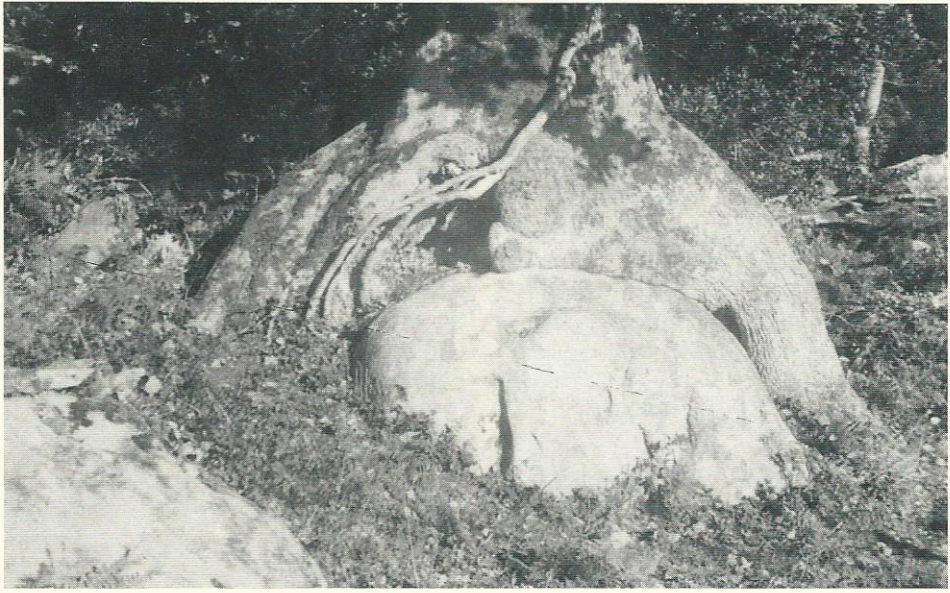
Parcelle n° 254. — Un autre Hêtre à cheval sur une petite roche proche de la Route Amélie, dans les Gorges de la Solle.

Parcelles n°s 253 et 262. — Dans les Réserves Biologiques des Hauteurs de la Solle, et du Grand Mont-Chauvet, nous connaissons plusieurs Hêtres assis ou à cheval sur une roche. Un autre sur l'ancien sentier de la Solle.

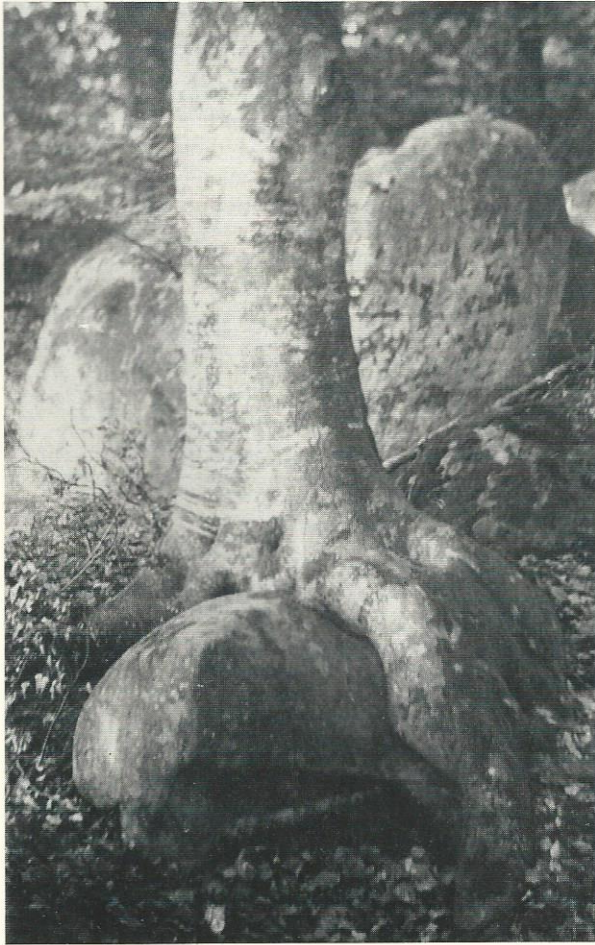
Parcelle n° 386. — Sur le sentier n° 2, dit des « Quatre-Fontaines », plusieurs petites roches sont également prisonnières de Hêtres qui les dominent.

Signalons le cas du jeune Tilleul qui s'est installé au beau milieu des larges alvéoles de la Roche Eponge.

15



16



17



Parcelle n° 540. — A peu de distance de la Route du Long-Rocher, un imposant rocher supporte un Bouleau dont les racines tentaculaires s'étalent sur le grès, tandis qu'un autre, à quelques pas du premier, donne asile à un Pin sylvestre (photo n° 14).

Parcelle n° 884. — C'est la parcelle du Rocher Cuvier-Châtillon (dont une portion est actuellement grillagée) contiguë à la Route Nationale n° 7, proche du Carrefour de l'Épine. Elle renferme le plus grand nombre de ces arbres à cheval dont certains particulièrement expressifs et pittoresques (photo n° 16).

A l'intérieur de la zone clôturée, c'est un vénérable Chêne reposant sur un socle puissant et massif de tout le poids de ses quatre siècles. Il est marqué du label protecteur de l'O.N.F. (photo n° 15).

Un Hêtre magnifique, le « Gilbert-Duprez » de l'Indicateur Denecourt-Colinet, dont le tronc à trois tiges s'appuie sur le rocher du même nom (on voit encore la lettre « E » de l'ancien sentier balisé), et s'y écrase par une large ventouse formant bourrelet cicatrisant, peut être rangé dans le type « Chêne-des-Fées ». (photo n° 17).

Citons aussi le cas d'un Chêne et d'un Hêtre poussés sur la table sommitale du même grès; un autre Chêne a réussi à prospérer à l'étroit entre deux roches, avec production d'un coussin protecteur sur l'une d'elles.

Nombreuses sont les masses rocheuses et étagées qui rendent cet endroit si attachant et qui servent d'habitat à des Houx souvent fort âgés; ceux-ci y végètent très à l'aise, semble-t-il (l'un d'eux mesure 0,90 m de circonférence).

Parcelle n° 541. — Dans la Gorge-aux-Loups, Denecourt avait désigné sous le nom « Chêne d'Offenbach » un Chêne très âgé, parmi les roches qui garnissent les pentes de la Route de la Grande-Mare; cet arbre a choisi l'une d'elles pour en faire un siège confortable et rustique.

Parmi les dédales profonds et mystérieux des Rochers-Gréau, à Saint-Pierre-lès-Nemours, plusieurs Pins sylvestres bien développés sont ainsi disposés. On y remarque, sur le bord même d'un chemin, un Chêne tricentenaire, chevauchant impeccablement le roc qui l'accueille et forme avec ce dernier un ensemble pictural d'une parfaite composition.

AUTRES CURIOSITES

Parcelle n° 57. — Au carrefour de La Vallière, à l'orée du sentier n° 9 qui gravit le site quasi montagnard du Rocher Boulligny, se voit un panneau indicateur des Eaux et Forêts qui a cruellement blessé l'écorce du Chêne sur lequel il a été fixé; celle-ci, pour s'assurer une saine et complète cicatrisation, a continué sa croissance et le tissu ligneux a fini par déborder sur la plaque métalli-

que jusqu'à la recouvrir en sa plus grande surface (photo n° 18).

Parcelle n° 139. — Au sein d'une clairière limitée par la Route de Cupidon, à une centaine de mètres environ du Carrefour du Mont-Morillon, se dresse un superbe Pin Laricio de Corse dont le fût droit et élancé fait penser à un monumental verre qui surmontait les vénérables lampes à pétrole de notre enfance; le Pin sylvestre porte-greffe se présente beaucoup plus développé que le Pin de Corse (3,25 m de circonférence contre 2,35 m). (photo n° 19)

Parcelle n° 149. — Dans le Rocher du Mauvais-Passage, entre le Carrefour de la Plaine du Mont-Morillon et celui du Bonheur, à peu de distance de la Route du Champ de Manœuvre, sur la droite en montant, s'élève un Pin Laricio de Corse qui, comme la plupart de ceux-ci en forêt domaniale, a été greffé sur un Pin sylvestre. Habituellement seul le Laricio profite de l'opération; mais dans ce cas précis les deux espèces se sont développées conjointement et avec autant de vigueur pour chacune, le Corse étant toutefois légèrement plus gros. Ce fait unique et rare méritait de retenir notre attention (photo n° 20).

Parcelle n° 350. — Dans la Plaine de Samois, l'écriteau indiquant la Route de la Fausse-Oronge a subi les mêmes sévices de la part de son Chêne-support comme dans l'exemple cité plus haut (parcelle 57). Mais là, le métal, pourtant résistant, a dû se redresser sous la force du bourrelet cicatrisant; les indications portées sur l'écriteau sont devenues illisibles, et l'Administration forestière en a placé un second sous le premier.

Parcelle n° 537. — Encore un panneau indicateur « digéré » à moitié par le tissu ligneux du Hêtre sur lequel les Eaux et Forêts l'avaient fixé; de plus, le tronc en contact avec la plaque métallique s'est gonflé de chaque côté et s'est élargi avec le bourrelet-cicatrice. Il se situe sur la Route des Carrières à son intersection avec la Route du Long-Rocher, dans le canton de ce dernier.

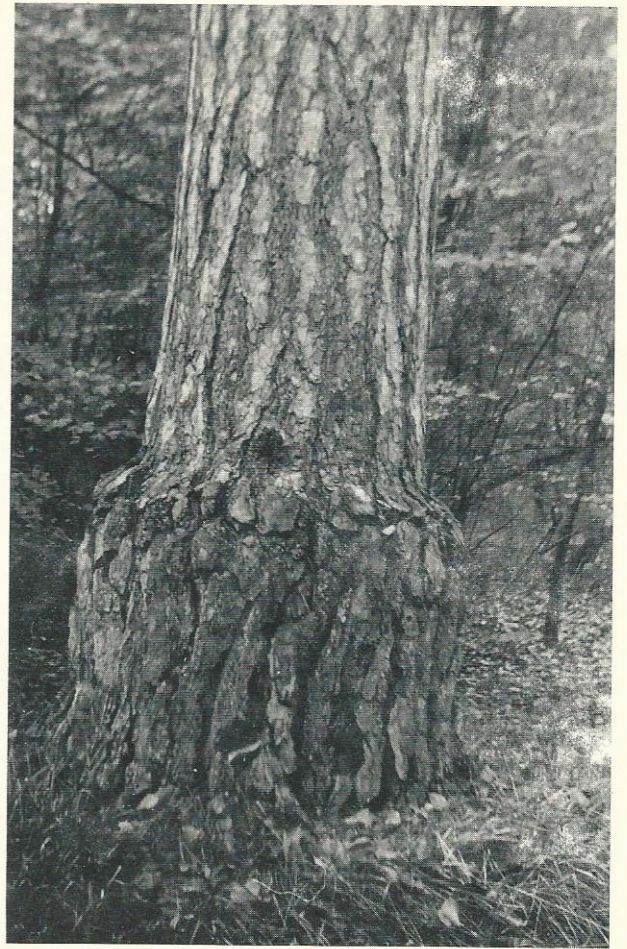
Parcelle n° 682. — Dans la sombre futaie des Petites-Mares, aux environs du Carrefour des Sept-Pins et de la Route du Parc-aux-Bœufs, un Chêne assez vieux à double tige possède à sa base, de chaque côté, un élargissement simulant un contrefort d'église, s'amenuisant de bas en haut, sur une hauteur de deux mètres environ. (photo n° 21).

Parcelle n° 714. — A peu de distance de l'intersection de la Route des Ventes-Alexandre et de la Cavalière des Dames, dans les Gorges d'Apremont, s'élance vers le ciel un Pin sylvestre dont le fût svelte et harmonieux se divise en deux branches, à peu près d'égale grandeur, prenant la forme d'une lyre régulière, imposante (photo n° 22).

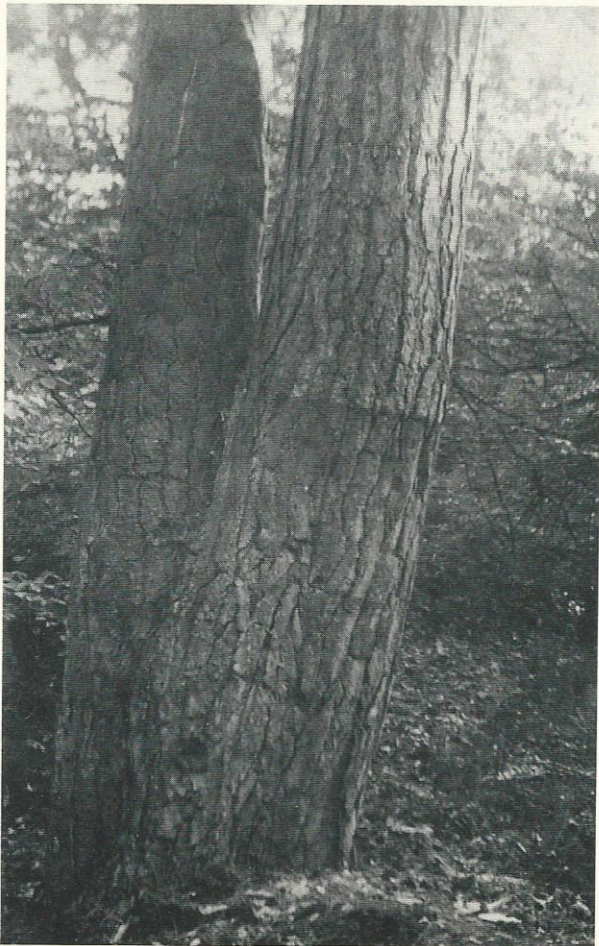
18



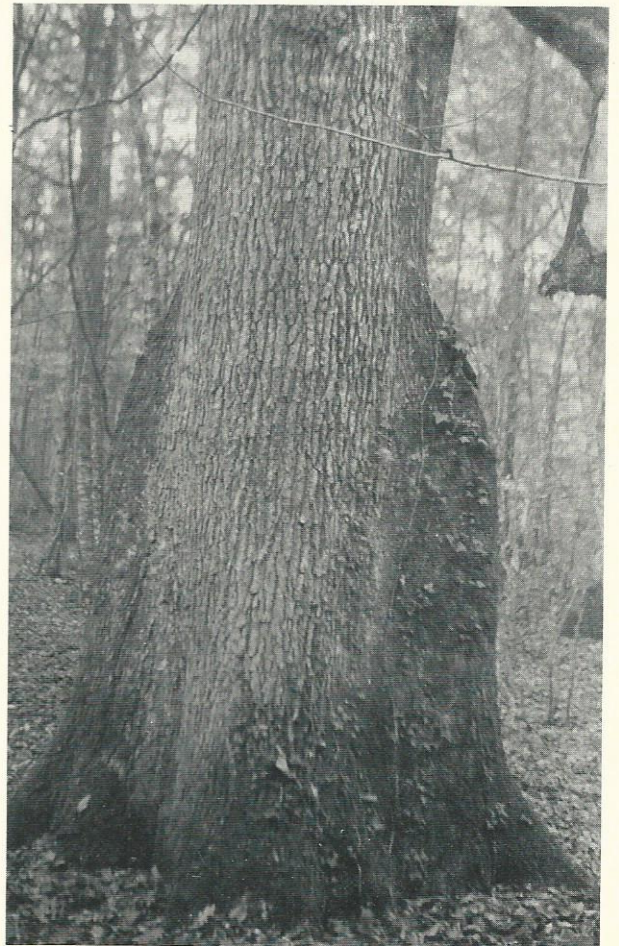
19



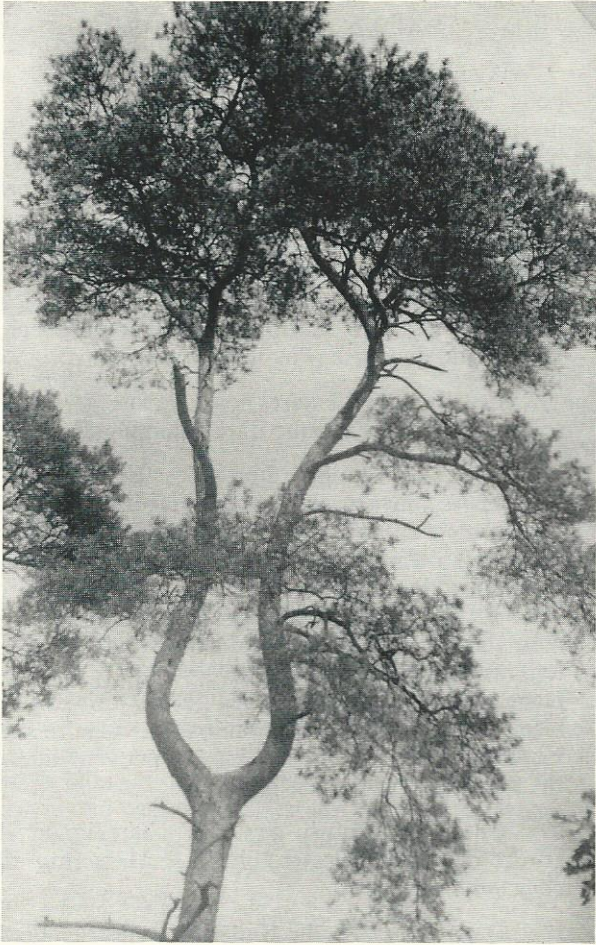
20



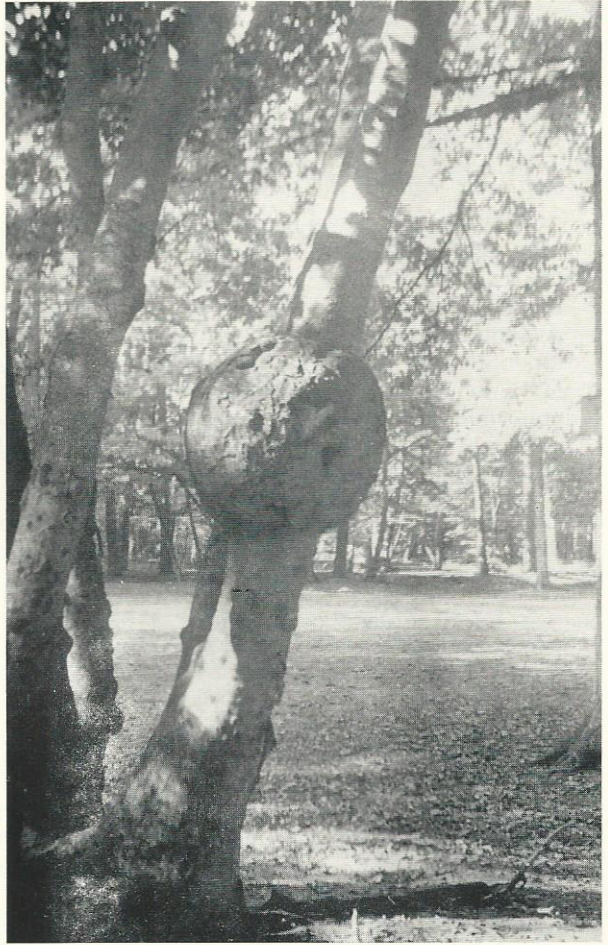
21



22



23



24

Parcelle n° 859. — Au cœur du Rocher Canon, sur l'agréable tracé serpentant et sinueux du sentier n° 12, un Pin sylvestre est littéralement coincé entre deux petites roches qui le gardent jalousement.

Bouleaux coudés du Grand-Parquet-des-Chasses

Dans cette zone forestière grignotée petit à petit par l'installation d'espaces culturels et sportifs, certains Bouleaux, et aussi quelques Pins — ils ont à peu près tous disparu progressivement — présentaient une forme inhabituelle à cause de la torsion qu'on leur avait fait subir dans les premiers temps de leur croissance; ainsi défigurés ils pouvaient être utilisés comme perchoirs et dortoirs naturels par les Faisans à l'époque des grands tirés du Second Empire.

Le regretté Lucien WEIL en fait mention dans le fascicule VIII des Travaux des Naturalistes de la Vallée du Loing (année 1936, P. 160)

Il en subsisterait, paraît-il, de rares survivants dans l'enceinte annexée par le Lycée de Jeunes Filles.

LOUPES OU BROGNES

Sur le tronc ou sur les branches de certains arbres apparaissent parfois de bizarres tumeurs, de taille très variable, quelquefois énormes, le plus souvent en forme de sphère plus ou moins régulière.

C'est ce qu'on appelle ordinairement des loupes et, dans le vocabulaire forestier, des brogues, quelquefois aussi broussins.

D'où proviennent ces anomalies formées essentiellement d'un bois très dur ? Sans aucun doute de quelque blessure ou contusion; aussi par suite du gel ou d'un coup de soleil. L'arbre ainsi meurtri se défend en reformant de nouvelles couches ligneuses; celles-ci se développent, de même que l'écorce, mais toujours avec excès et dans toutes les directions.

La reproduction expérimentale de ce phénomène a été tentée, mais sans résultat probant.

Ces excroissances anormales ne paraissent pas, à première vue, nuire au développement de l'individu menacé, car elles ne sont pas la résultante d'une maladie. Souvent même le bois en est amélioré, et certaines, comme celles de l'Orme, sont recherchées par l'ébénisterie.

Les brogues se rencontrent en Forêt de Fontainebleau principalement sur les feuillus (Chêne, Hêtre, Bouleau, Charme, Merisier, etc.), mais aussi sur les résineux (Pin). (photo n° 23)

Nous pensons qu'il serait fastidieux pour le lecteur d'énumérer ici avec précision les différents arbres ou arbustes victimes de cette infortune.

BALAIS DE SORCIERE

Avant de clore cette documentation, il ne nous paraît pas inutile de faire un sort à ces mystérieux « balais de sorcière » dont sont affublés parfois certains de nos arbres ou arbustes forestiers, feuillus ou résineux : Orme (Bélébats d'Avon); Aubépine (Butte-du-Montceau); Fusain vulgaire (Butte-du-Montceau); Pin sylvestre (Mont-Ussy, photo n° 24, Rocher-de-Milly, Mont-Merle, Rochers Gréau); Pin noir d'Autriche (Mont-Ussy); Pin maritime (Rocher-Fourceau); Pin Laricio de Corse (Pavillon Chinois), etc.

Les Pins mis à part, nos « balais de sorcière » résultent de l'attaque d'un Champignon.

Chez les feuillus, horticoles ou forestiers, c'est un Ascomycète de la famille des Exoascacées, appartenant au genre *Exoascus*; suivant le végétal

Sous l'effet de ce Cryptogame se produit une multiplication insensée de bourgeons axillaires dont le développement extravagant et plus ou moins anarchique aboutit à une touffe de rameaux feuillus serrés les uns contre les autres; leur implantation à l'extrémité de ceux-ci les font ressembler à un balai, d'où la dénomination vulgaire sous laquelle ils sont connus. Certains peuvent atteindre d'imposantes dimensions.

Chez les Sapins, c'est un champignon de l'ordre des Urédinales (rouilles), le *Melampsorella caryophyllacearum*.

Dans le n° 79 du Bulletin trimestriel de la Société d'Histoire Naturelle et des Amis du Muséum d'Autun, de septembre 1976, J.-M. EHRET et J.-C. COLLINET décrivent l'évolution de cette rouille : « Une spore disséminée par le vent donne naissance à un mycélium envahissant les jeunes bourgeons, puis se répandant dans la partie basale des bourgeons en cours d'élongation. A l'automne, l'hôte réagit en formant une tumeur corticale. Le mycélium hiberne et au printemps, des points végétatifs donnent naissance à des tiges dressées qui se couvrent de feuilles à disposition spiralée. A la face inférieure des feuilles du balai apparaissent des organes appelés eccidies donnant naissance à des spores appelées écidiospores qui, transportées par le vent, par exemple, vont contaminer des caryophyllacées sauvages (cf. le Silène enflé). Ces plantes, peu après, sont productrices de spores... et le cycle est bouclé ».

BIBLIOGRAPHIE

LENFANT (J.). — Atlas de parasitologie agricole.

LUTZ (L.). — Traité de Cryptogamie.

N.B. : Tous les clichés, sauf les numéros 1, 2 et 3, sont de l'auteur (IX-X-XI.76).

Numéro 1 : cliché René VIVIEN (15.05.18).

Numéros 2 et 3 : clichés MENARD.